

PROJET FEDERAL 2017-2020

NOTRE IDENTITE «Ce que nous sommes»

Nos structures

Une fédération sportive délégataire de sport nature forte de

- **Plus de 700 Clubs:** 199 moins de 20 licenciés / 273 de 20 à 49 licenciés / 155 entre 50 et 99 licenciés / 82 ont plus de 100 licenciés (Lic Can+).
- Environ **30 Membres agréés**.
- **2 Membres conventionnés**.
- **22 Comités régionaux—CRCK—**.
- **Plus de 100 Comités départementaux—CDCK—**.
- **Des structures d'accès au haut niveau—pôles France.**
- **Un siège fédéral et des services centraux.**

Nos pratiques

- **Une douzaine de disciplines différentes** dont
 - ⇒ **2 disciplines olympiques** : Slalom—Course en ligne.
 - ⇒ **et une discipline paralympique:** Paracanoë.
 - ⇒ **3 disciplines reconnues de haut niveau** : la descente, le kayak polo, le marathon

Nos pratiquant.es

- **Licencié(e)s:** 43839 en 2015
- **Vétérans** 13157 (39%) - **Seniors** 5815 (17%) - **Minimes** 3967 (12%) - **Benjamins** 3404 (10%) - **Cadets** 3239 (10%) - **Poussins** 2252 (7%) - **juniors** 2024 (6%).
- **Féminines:** 30% - 13111 licenciées-.
- **Un public et des pratiques scolaires et universitaires.**
- **Un nombre important de pratiquants non licenciés (2 à 4 millions selon les évaluations)** dans le cadre de pratiques non encadrées ou commerciales.

Nos sites de pratique & infrastructures

- **Des disciplines qui se pratiquent sur 3 milieux différents—** eau calme, eau vive, mer—.
- **Un maillage d'infrastructures** pour l'accueil de nos adhérents.
- **Des sites diversifiés:** espaces d'eaux vives, sites naturels, espaces naturels aménagés, rivières, plans d'eau intérieurs, mer.

Nos ressources humaines

- **Cadres d'Etat:** plus de 60 cadres aux missions variées—Directeurs techniques nationaux, entraîneurs, directeurs des équipes de France, cadres mis à disposition des régions.
- **Des personnels de droit privé** opérant dans nos services, sur nos territoires et dans nos structures de haut niveau..
- **Des encadrants bénévoles:** Moniteurs, assistants moniteurs, CQP, entraîneurs.
- **Plus de 900 présidents** de clubs, de CDCK-CRCK.
- **Un bénévolat** évalué à 2000 personnes par an en équivalent temps plein / 5954 bénévoles déclarés dans l'extranet fédéral—*Source AG 2015-*.
- **Environ 445 emplois temps plein—Source AG 2015-**.
- **Un corps arbitral et d'officiels** : 1634 juges et Arbitres au sein de la FFCK, pour 2015/2016—*Source déclaration à l'AFCAM—*.

Nos ressources financières

Elles sont caractérisées par

- **Une forte dépendance aux aides publiques** (elles représentent *51% des recettes - source AG 2015*)
- **Des ressources propres limitées au regard du nombre de licenciés-** (*Les adhésions représentent 31% des recettes- source AG 2015*)
- **Des partenariats fidèles et de qualité mais en nombre restreint—** EDF , MAIF-

NOTRE IDENTITE «Ce que nous sommes»

Quelques problématiques induites

- Une grande diversité des missions à assumer en tant que fédération délégataire en charge de politiques publiques: sport de haut niveau, sport santé, sport citoyen, protection de l'environnement, sécurité etc.
- Des pratiques qui se développent dans le cadre de structures non affiliées et non agréées— structures commerciales, bases de loisir... –.
- Des pratiques informelles, non encadrées, hors structures, qui se développent de façon importante sous l'effet de l'essor des loisirs de plein air et du dynamisme du secteur marchand.
- Un nombre de disciplines important, de statuts différents—olympiques, paralympique, de haut niveau –, ayant chacune leurs propres dynamiques, à coordonner et développer conjointement—commissions d'activité, haut niveau, formation, animation, etc.
- Un leadership sur les sports de pagaie et d'eau vive parfois contesté—Stand-Up-Paddle, nage en eau vive. Un développement d'activités et de manifestations multisports et multi supports —raids— en marge de la FFCK.
- La nécessité de prendre en compte les problématiques liées à l'accès à l'eau, à la protection de notre environnement, et à l'aménagement des sites de pratiques dans 3 milieux différents ayant leurs propres spécificités.
- Des publics et des modalités de pratiques diversifiées qui demandent chacun des approches spécifiques: Sport de compétition, sport loisir, sport santé, loisir jeunes, loisir adultes.
- Un public féminin dont le nombre reste très en deçà de la parité. Une proportion importante de licenciés vétérans et seniors (56%) et un public de juniors dont le nombre de licenciés est en baisse à l'instar de beaucoup d'autres fédérations.
- Des cadres d'Etat dont le nombre est en constante diminution alors que les exigences et les missions auxquelles ils doivent faire face se multiplient et que les besoins du haut niveau et des territoires s'accroissent.
- Des ressources financières très dépendantes des aides publiques, des ressources propres insuffisantes et un partenariat limité en nombre.
- La nécessité d'une politique documentaire— conservation, acquisition, archivage de nos documents à valeur historique permettant de conforter notre identité..

NOS VALEURS

«Ce qui fonde de nos actions»

NOS VALEURS

Une fédération de sport nature riche de la diversité de ses pratiques, de ses pratiquant(e)s et de ses sites de pratique pour laquelle

- L'engagement désintéressé
- L'amitié, le plaisir partagé dans un cadre associatif
- La solidarité
- L'ouverture vers les autres
- Le respect de soi, des autres, de notre environnement et de nos sites de pratique,
- La formation et la transmission
- la recherche de l'excellence et du plus haut niveau de pratique pour chacun de nos pratiquants – du débutant au médaillé olympique - à des fins de performance et de compétition mais aussi de loisir, de santé, ou éducatives

restent des valeurs essentielles.

Pourquoi ?

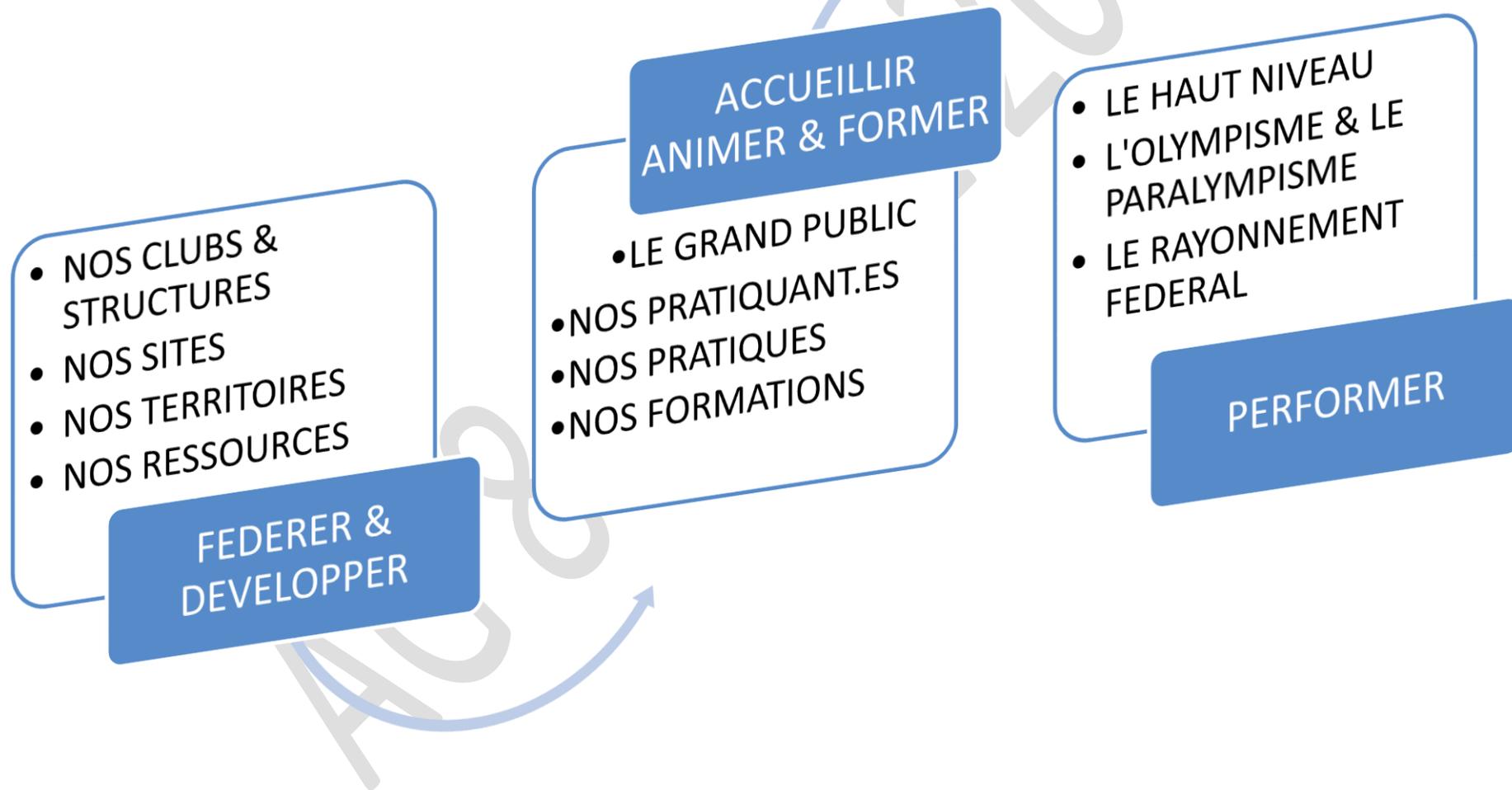
- Dans un **contexte international de crise** qui remet en cause le fondement même de nos démocraties il est important d'afficher et de réaffirmer nos valeurs.
- Face aux **tendances à l'individualisme**, au développement des pratiques hors structures, au mercantilisme, les **valeurs associatives d'engagement bénévole**, d'amitié, de partage et de respect de l'autre doivent être les ciments de nos relations.
- La solidarité nait **d'une pratique à plusieurs dans des milieux nécessitant une assistance mutuelle** pour naviguer en sécurité.
- **L'ouverture vers les autres** nous permet de créer du lien, d'élargir nos connaissances, de confronter nos points de vue, de créer des synergies.
- **La transmission est une valeur essentielle:** Transmission de nos valeurs, de nos connaissances techniques. Il constitue un lien fort entre pratiquants. Cette transmission porte aussi sur notre histoire et suppose une politique de récolte, d'archivage et d'exploitation de nos données. La connaissance de cette histoire est un moyen permettant de renforcer notre identité.
- Dans cette perspective l'atteinte du plus haut niveau d'excellence pour tous est un objectif à atteindre.

Comment ?

Privilégier dans nos politiques :

- L'accès à l'excellence et au plus haut niveau pour chacun
- L'accès de tous à la pratique de nos activités indépendamment des différences interindividuelles
- Le développement des pratiques dans un cadre associatif
- La valorisation de l'engagement bénévole et désintéressé
- Une pratique raisonnée, respectueuse de nos milieux et sites de pratique.
- L'ouverture aux autres tant à l'interne pour s'enrichir de nos diversités grâce à une politique concertée, qu'à l'externe en direction de nos partenaires publics ou privés.
- La prise en compte de la **diversité de nos publics et des motivations à pratiquer**
- La **diversité de nos pratiques et de nos modalités de pratiques**

3 OBJECTIFS STRATEGIQUES



FEDERER & DEVELOPPER

« Fédérer nos structures
Développer nos clubs, nos structures, nos sites de
pratiques, nos territoires, nos ressources »

NOTRE GOUVERNANCE

«Une gouvernance mieux partagée»

NOS PRIORITES

- Une **gouvernance mieux partagée** avec nos structures, nos territoires –CRCK, CDCK-, et nos instances—conseil fédéral, commissions.
- Des **instances mieux adaptées** aux orientations du projet fédéral—
- **Renforcer la communication et la concertation** entre nos instances.
- Une **politique de parité** au sein de nos instances.
- **Renforcer le rôle des cadres techniques** comme forces de propositions et d'expertise pour nos instances.
- **Moderniser le fonctionnement** de nos instances.

Pourquoi?

- Nos **statuts ont montré leurs limites**. A titre d'exemples,
 - ⇒ La **concentration des pouvoirs** sur le BEX—bureau exécutif - renforcée par son droit de vote au sein du conseil fédéral,
 - ⇒ Le **nombre insuffisant d'élus** au sein du BEX (6) au regard des missions qui lui incombent,
 - ⇒ **Un conseil fédéral qui a du mal à jouer son rôle** et à trouver sa place dans la dynamique fédérale.
 - ⇒ **Des territoires -CRCK, CDCK— peu représentés** au sein des instances fédérales actuelles—seuls 2 présidents de CRCK au sein du conseil fédéral—.
- Certains **choix ont eu des effets négatifs**. A titre d'exemple: La suppression de la réunion plénière des commissions nationales.
- Le **rôle et la place des commissions** dans la gouvernance, leur nombre et leur périmètre sont parfois inadaptés aux enjeux de développement de la FFCK—ex: pas de commission loisir.
- Il est souvent fait état d'un **déficit de communication** entre nos instances et nos structures.

- Le code du sport prévoit à terme la présence de 40% de femmes au sein de nos instances à l'horizon 2020.
- Le développement des outils numériques doit nous permettre de renforcer la concertation entre les différents acteurs de la FFCK et nous rendre plus efficaces en réduisant notre empreinte carbone—ex: moins de réunions physiques-
- Une évolution de la gouvernance ne peut pas s'envisager sans **tenir compte du rôle et de la place des cadres d'Etat** auprès et au sein de nos instances.

NOTRE GOUVERNANCE

«Une gouvernance mieux partagée»

Comment?

- **Faire évoluer nos statuts, notre règlement intérieur et leurs annexes A titre d'exemples :**
 - ⇒ **La limitation à 2 mandats** pour la fonction présidentielle.
 - ⇒ **Créer une instance des territoires** — présidents de régions et représentation des CDCK— pour renforcer les relations entre les territoires, le BEX et les commissions— en prenant en compte la situation particulière de nos régions et départements d'outremer dans le fonctionnement de cette instance. «: **conseil des territoires et du développement**»
 - ⇒ **Revoir l'organisation des commissions :** leur nombre, leur dénomination et leur périmètre afin de mieux les adapter aux nouvelles orientations fédérales—ex: création d'une commission loisir, redéfinition de la dénomination et du périmètre de la commission patrimoine nautique, mettre un terme à la présidence de la commission nationale jeune par le président fédéral.

- ⇒ **Un conseil fédéral davantage impliqué dans des missions de suivi** du travail des commissions et des projets fédéraux.
- ⇒ **Un BEX qui n'est pas juge et partie au sein du conseil fédéral**— réexamen du droit de vote-.
- ⇒ **Ouvrir la possibilité pour le BEX d'avoir une composition comprise entre 6 et 10 membres** au lieu de 6.
- **Réaffirmer le maintien de certains éléments de nos statuts tels que:**
 - ⇒ L'élection des présidents de commission par les représentants des régions et la reconnaissance de leur force de proposition.
 - ⇒ La réunion plénière des commissions nationales à minima tous les 2 ans.
- **Améliorer la concertation entre nos différentes instances** par des échanges réguliers, notamment les relations BEX-Commissions—Conseil des territoires et du développement—conseil fédéral -
- **Prendre en compte les cadres d'Etat comme forces de propositions et cellules d'expertises** pour les instances.

- **Faire évoluer nos statuts pour prendre en compte à terme la présence de 40% de femmes dans nos instances.**
- **Moderniser nos outils et modes de communication :**
 - ⇒ **Créer une cellule en charge de l'internet et du numérique.**
 - ⇒ **Mettre en place de nouveaux outils**— ex : plateformes collaboratives, outils facilitant la tenue des réunions, le travail à distance.
 - ⇒ Prendre en compte dans cette réflexion la spécificité des régions et départements d'outremer.

NOS TERRITOIRES «Des territoires acteurs de notre développement»

Comment?

- Faire évoluer la gouvernance afin de prendre en compte la dimension des territoires dans nos instances— création d'une instance des territoires et du développement —cf gouvernance-
- Dans le cadre d'une politique concertée, veiller au partage des orientations et à la définition des rôles et missions du siège et des organes déconcentrés— CRCK et CDCK-
- Envisager la mise en place d'une direction technique nationale adjointe en charge du développement et des territoires.
- Créer les conditions permettant un renforcement de l'identité des nouvelles régions. Prendre en compte la dimension régionale dans l'organisation de nos animations et championnats—ex: Equipes régionales.
- Résister au désir d'administrer au travers de contrats d'objectifs pour plutôt venir en soutien des régions et des départements dans leurs projets sportifs de territoire. Susciter et accompagner l'envie de faire.
- Mettre en place un fonds de développement et d'investissement pour les organes déconcentrés—CRCK et CDCK- et accepter le partage le risque dans développement de certaines de nos activités et certains de nos projets innovants.
- Prendre en compte les Métropoles, EPCI, Pays, dans l'approche territoriale de nos politiques dans les domaines notamment des équipements, des espaces et sites de pratique, du loisir et du tourisme.
- Recenser et valoriser les bonnes pratiques au sein des régions, départements et clubs.
- Prendre en compte les besoins particuliers des régions et collectivités d'outremer.

Etudier les modalités de prise en compte de la dimension des bassins versants dans l'organisation de la commission patrimoine nautique—ex: représentation par bassin versant-, et renforcer notre présence au sein des instances en charge de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



Les 6 bassins versants

NOS CLUBS— MEMBRES AGREES ET CONVENTIONNES- «Structures de base de notre développement»

NOS PRIORITES

Dans la continuité des politiques fédérales menées jusqu'ici le développement de nos clubs reste un élément central : Nombre de structures et d'adhérents, infrastructures et équipements, projets, formation des adhérents et des cadres, emplois, labels, accueil de tous les publics, animations. Au-delà de ces orientations qui font consensus, il nous paraît cependant important de mettre l'accent sur les points suivants :

- Réaffirmer notre volonté de nous adresser à l'ensemble de nos clubs indépendamment de leur taille.
 - Rendre plus accessible la démarche qualité pour les clubs et structures agréées —Ex: Label Ecole Française de Canoë-Kayak— EFCK-.
 - Au-delà des services, développer le concept d'«ASSISTANCE A PROJETS» pour les clubs.
- Elargir notre stratégie de développement aux membres agréés.
- Conforter l'assise financière de nos clubs et les moyens de leur développement.
- Renforcer les outils de communication de nos clubs.
- Valoriser nos clubs organisateurs.

Pourquoi?

- La FFCK a pour mission première de fédérer et de développer la pratique du CKDA, le nombre de pratiquant(e)s, de structures, de sites de pratique qui les accueillent.
- Nos clubs, petits et grands, jouent un rôle important dans la dynamique des bassins de vie dans lesquels ils sont implantés. Ils contribuent au développement social, économique et environnemental de leur territoire à la mesure de leurs moyens.
- Nos clubs sont en majorité des petits clubs de moins de 41 licenciés (67%): 199 clubs ont moins de 20 licenciés / 273 de 20 à 49 licenciés / 155 entre 50 et 99 licenciés / 82 ont plus de 100 licenciés (Lic Can+).
- Le nombre de nos clubs au cours de l'olympiade: 723 en 2012 / 728 en 2013 / 710 en 2014 / 709 en 2015. Source AG 2015-.
- Trop peu de clubs ont accès au label EFCK—136 clubs en 2015 sur 709. Source AG 2015-.
- Peu de structures «agréés».—Environ 30 Membres agréés. Source AG 2015-.

- Nos clubs ont besoin d'une assistance pour des projets concrets ainsi que des outils adaptés pour exprimer ces projets, et des interlocuteurs bien identifiés pour les accompagner.
- Si 95% des clubs jugent le projet utile, 31,6% des clubs n'ont pas de projet formalisé par manque de temps. L'outil EDEN Club est peu connu (71%).—Consultation nationale des clubs-, 170 clubs ont utilisé l'outil EDEN CLUB.
- Les clubs expriment souvent un manque de proximité avec le siège fédéral et nos grandes régions à 12 ou 13 départements vont avoir davantage de difficultés pour maintenir les relations de proximité avec leurs clubs.
- Les activités qui permettent à nos clubs de générer des produits portent majoritairement sur: la location—les pratiques éducatives— l'événementiel— les pratiques de loisir et de tourisme: stages, randonnées, séances découvertes, les partenariats publics et privés. Nos actions doivent donc porter sur les moyens permettant aux clubs de développer ces activités pour conforter leurs assises financières.
- Environ 30% des clubs pensent que les baisses de subvention vont les affecter—source consultation nationale des clubs—.
- Nous disposons de peu d'outils de communication pour nos clubs.
- Le site internet fédéral est encore peu exploité par les clubs pour accroître leur visibilité.

NOS CLUBS— MEMBRES AGREES ET CONVENTIONNES- «Structures de base de notre développement»

Comment?

- Mieux identifier les besoins de nos structures—prolonger les réflexions autour de la consultation nationale des clubs en associant les différentes instances et acteurs de la FFCK—.
- Réexaminer notre politique en matière de labélisation :
 - ⇒ Les rendre plus accessibles afin que tous les clubs puissent entrer dans une démarche de qualité et développer le sentiment d'appartenance à notre fédération —ex: EFCK— .
 - ⇒ Elargir le champ des mentions de nos labels actuellement limitées à la performance. L'excellence peut être aussi recherchée dans d'autres domaines: loisir, sport santé. Faire le point de certaines tentatives—points kayak mer, points canoë nature.
- Réexaminer notre politique tarifaire et nos services pour les membres agréés.
- Réaffirmer auprès du ministère et des fédérations du nautisme, la nécessité pour toute structure proposant l'activité canoë-kayak d'être agréée ou affiliée à la FFCK— .

- Envisager la création d'une **direction technique nationale adjointe en charge du développement et des territoires** pour l'opérationnalisation de ces orientations.
- **Soutenir le développement de nos clubs :**
 - ⇒ **Les services aux clubs :** poursuivre le déploiement des services aux clubs. Centraliser les services qui peuvent l'être afin de réduire les coûts, alléger la charge de travail des CDCK, CRCK, et des clubs.
 - ⇒ Développer l'**assistance à projet** qui doit s'appuyer sur le **TRINOME SIEGE-CRCK-CDCK** et sur une politique concertée :
 - * Pour l'élaboration du projet de développement du club.
 - * Pour la réalisation de projets spécifiques—ex projet d'accueil de scolaires, développements des activités estivales etc. En complément d'EDEN-CLUB, développer des outils permettant aux clubs d'exprimer ces projets concrets souvent à court terme pour lesquels ils souhaitent un accompagnement particulier – Politique d'appels à projets –.
- **Soutenir la création de clubs et la création d'emploi au sein de nos clubs par des financements croisés—** Siège—CDCK-CRCK-.

- Favoriser la création avec les CRCK et CDCK de **FONDS DE DEVELOPPEMENT pour les clubs**—prêts sans intérêts sur fonds propres plafonnés, pour le financement des projets nécessitant des investissements lourds —remorques, flottille, camion, communication..— et adapter nos statuts en conséquence.
 - **Développer les outils favorisant le sponsoring et mécénat au service de nos structures**—clubs, CDCK, CRCK—ex: reconnaissance d'intérêt général permettant de recevoir des dons défiscalisés.
 - **Développer les outils de communication** nécessaires à nos clubs.—services et commerce en ligne, Packs communication—.
 - **Optimiser nos frais de fonctionnement et réorienter une partie de nos moyens vers les clubs** afin de ne pas faire porter l'essentiel du financement de nos politiques sur nos clubs.
 - **Fournir aux clubs les outils**—réglementaires, juridiques, marketing, pédagogiques etc. leur permettant
 - ⇒ D'accueillir des scolaires
 - ⇒ De développer des activités de loisir et de tourisme
- Réaffirmer dans ce cadre la stratégie—1 pratiquant=1titre
- **Valoriser les clubs organisateurs**—site fédéral, AG, distinctions.

NOS ESPACES SITES ET ITINERAIRES DE NAVIGATION (ESIN)

NOS PRIORITES

- Préserver l'accès de tous à l'eau.
- Renforcer notre légitimité—clubs, CDCK, CRCK- dans la protection et la gestion de nos espaces sites et itinéraires de pratique.
- Développer le réseau des gardiens de rivières.
- Revoir l'organisation de nos instances au regard des enjeux liés à l'accès à l'eau, au développement et à la protection de nos ESIN. Organiser les différentes instances de notre fédération (siège, CRCK, CDCK, Club) pour permettre de dialoguer de manière efficace avec les instances en charge des milieux aquatiques (LEMA, RPP, code du sport,...).
- Renforcer notre présence au sein des instances de gestion de l'eau.
- Rendre lisibles et visibles nos ESIN—recensement, classement, labellisation, valorisation, topos guides.
- Communiquer sur nos ESIN pour que les pratiquants aient une meilleure lisibilité des espaces de pratique potentiels.
- Veiller à la préservation de l'eau, de notre environnement et de nos ESIN par des activités, un fonctionnement, des manifestations écoresponsables. Préserver un accès raisonné à nos sites de pratiques.
- Veiller à la sécurité de nos sites et de nos pratiquants sur les 3 milieux: l'eau calme, l'eau vive et la mer.
- La question de la redevance pour l'accès à l'eau est parfois posée. Il est possible que les pouvoirs publics l'envisagent à terme. Il nous faut donc anticiper cette question et étudier l'opportunité et la faisabilité d'une telle mesure en veillant à préserver l'accès de tous à l'eau.
- Augmenter le niveau d'expertise de nos structures quant aux problématiques d'accès à l'eau et de sécurité de la pratique et de franchissabilité des ESIN—formations spécifiques-.
- Assurer une veille réglementaire pour pouvoir influencer sur les textes—lois, décrets, règlements..-.
- Renforcer nos liens avec les structures commerciales.

- Réaliser un suivi juridique systématique pour nos structures.

NOS ESPACES SITES ET ITINERAIRES DE NAVIGATION (ESIN)

POURQUOI?

- Les facteurs qui impactent notre accès à l'eau sont multiples : développement des pratiques des licenciés et non licenciés, pratiques commerciales - volonté accrue de limiter l'impact environnemental des activités nautiques, tendance à légiférer—
- La mise en place des RPP—Règlement particulier de police des eaux.—nécessite un accompagnement juridique des clubs, CDCK et CRCK.
- Un rapport de l'inspection générale de la Jeunesse et des sport sur «Le développement des sports d'eau vive en France et leur impact sur les milieux aquatiques» préconise des mesures telles que «la régulation des flux de fréquentation au motif d'un trouble de jouissance du paysage.»
- Nous avons perdu la reconnaissance par le ministère de l'écologie comme Association de Protection de l'Environnement—APN-. Le conseil d'état a exclu les fédérations sportives des APN.
- Article R141-2 du code de l'environnement : Une association peut être agréée si...elle justifie...d'un objet statutaire ... attestant qu'elle œuvre à titre principal pour la protection de l'environnement.
- Les classifications de nos sites se limitent pour l'essentiel à une classification par niveau de difficulté—I à VI— lorsqu'elles sont réalisées. Le classement de nos ESIN doit avoir pour fonction de caractériser nos usages, renforcer la sécurité de nos sites, les faire reconnaître par l'Etat et les collectivités, faire du club le référent dans la gestion de ces ESIN. Le club n'est pas suffisamment reconnu comme référent, acteur, gestionnaire d'un espace ou d'un site de pratique par l'Etat et les collectivités.
- Les sentiers nautiques développés par le siège sont limités en nombre (7) et peinent à se développer. Il faut en faire le bilan afin de réguler notre politique dans ce domaine.
- Les outils topo-guides sont développés par d'autres acteurs— Ex: EVO eauxvives.org— .
- Les initiatives des clubs, CDCK et CRCK dans le domaine de l'édition de topo-guides ne sont pas coordonnées.

- Le code du sport: «Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires / les fédérations sportives délégataires... peuvent définir, chacune pour leur discipline, les normes de classement technique, de sécurité et d'équipement des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature...Le département favorise le développement maîtrisé des sports de nature. A cette fin, il élabore un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature. «
- Notre fédération assure des missions garantissant l'accès à l'eau pour tous y compris pour les pratiquants non licenciés qui fonctionnent en dehors de toute structure et qui échappent à l'éducation –technique, sécurité, environnement- faite par nos clubs. La question de la redevance pour l'accès à l'eau peut être posée à un moment donné par les pouvoirs publics.
- Les dernières dispositions réglementaires en matière de sécurité laissent une large place à la responsabilité des clubs dans l'exemption de certains dispositifs de sécurité pour leurs adhérents. Un accompagnement des clubs est nécessaire dans ce domaine. La sécurité et la responsabilité de nos cadres et dirigeants doivent rester une préoccupation majeure sur les 3 milieux, l'eau calme, l'eau vive et la mer.

NOS ESPACES SITES ET ITINERAIRES DE NAVIGATION (ESIN)

COMMENT?

- S'associer avec les autres fédérations de sport nature pour que nos actions en faveur de l'environnement soient reconnues.
- Etudier l'opportunité et la faisabilité pour des structures fédérales, d'obtenir des compétences reconnues par l'administration pour la gestion des ESIN.
- Prendre en compte et intégrer le fonctionnement de l'administration sur les problématiques environnementales et LEMA.
- Réactualiser le mémento juridique afin d'y intégrer les nouvelles normes réglementaires.
- Engager les actions juridiques nécessaires en cas d'atteinte à la libre circulation sur nos ESIN.
- Réexaminer l'organisation de nos services centraux et les moyens dédiés à cette politique —structuration de nos services, personnels, budget—.

- Revoir l'organisation de nos instances :

- ⇒ Réexaminer le périmètre et la dénomination de la commission patrimoine nautique. Cette dénomination n'a de sens que pour les initiés. Il faut intégrer les notions d'infrastructures et d'équipements et celles d'espaces sites et itinéraires de navigation sur nos 3 milieux: eau calme, eau vive, mer. La composition de la commission doit permettre de répondre à ces orientations et d'associer les personnes dont les compétences s'avèrent nécessaires.
- ⇒ Une représentation de la commission nationale au sein du Bureau exécutif—BEX— permettra de prendre en compte cette question à la hauteur des enjeux qu'elle représente.
- ⇒ Prendre en compte la dimension des bassins versants dans l'organisation de nos politiques territoriales. Ex : commissions calquées sur les bassins versants.
- ⇒ Positionner les CDCK comme le niveau ad hoc pour la gestion de la classification de nos ESIN et nos régions de façon subsidiaire - en référence au code du sport-.

- ⇒ faire du club, le référent s'agissant de ses ESIN afin qu'il soit reconnu comme tel auprès des collectivités locales et territoriales et de façon subsidiaire nos organes déconcentrés—CDCK, CRCK-. - réseau des sentinelles des ESIN, des gardiens de rivières, entretien des ESIN, projets d'aménagements, descriptif des ESIN etc.
- Recenser—répertorier—classer—labelliser— nos ESIN :
- ⇒ Revoir nos modalités de classement de nos sites, espaces et itinéraires de pratiques pour aller au-delà de la simple classification en niveaux de difficultés.
- ⇒ Pour cela mettre en place des expérimentations pilotes sur certains départements afin d'en étudier le principe avant de le généraliser.
- ⇒ Etudier la faisabilité de la mise en place d'un service WEBSIG—service collaboratif de gestion des informations géographiques— permettant de recenser nos sites de pratiques et d'éditer des outils—ex: topos guides.
- ⇒ Etudier les possibilités de partenariats pour le développement des outils WEBSIG—Institut national géographique -IGN— Agences de l'eau— Services SIG de nos départements.

NOS ESPACES SITES ET ITINERAIRES DE NAVIGATION (ESIN)

COMMENT?

- **Améliorer la communication sur nos ESIN:**
 - ⇒ Rendre lisible sur notre site internet les questions relatives à l'environnement, à nos sites de pratiques et à nos infrastructures et nos équipements.
 - ⇒ Valoriser et communiquer régulièrement sur le travail fait dans nos clubs, CRCK, CDCK, écoresponsables dans le domaine de l'entretien de nos ESIN. Inciter à l'organisation de journées dédiées à l'entretien de nos ESIN au sein des Clubs.
 - ⇒ Rendre accessibles en ligne les produits permettant de renforcer la signalétique de nos ESIN.
 - ⇒ Réaliser le bilan de notre représentation au sein des instances de gestion de l'eau.
 - ⇒ Développer des actions de sensibilisation à l'organisation de manifestations écoresponsables.
 - ⇒ **Relancer le réseau des espaces d'eaux vives.**
- **Renforcer nos partenariats avec les structures commerciales en jouant un rôle fédérateur sur nos sites de pratique.**
- **Etudier la possibilité de devenir gestionnaire de certains ESIN.**—cf: étude de faisabilité et d'opportunité relative à la mise en place d'un branche FFCK sport et loisir dédiée à la gestion des ESIN.
- **Gérer la sécurité de nos ESIN:**
 - ⇒ Réexaminer «**l'annexe 8 Règlement relatif à la sécurité**» de la FFCK qui a été élaboré en réponse à l'arrêté du 31 mars 2016 modifiant les dispositions du code du sport relatives aux activités nautiques.
 - ⇒ Poursuivre la veille et la communication relative à la sécurité sur nos sites et lors de la pratique de nos activités—**observatoire fédéral sur la sécurité** -
- **Assurer un accompagnement juridique de nos structures dans la mise en œuvre des RPP—Règlement particulier de police des eaux.—**
- **Maintenir des relations régulières avec le ministère de l'écologie et le conseil national de l'eau.**

- **Augmenter notre expertise sur l'aménagement des ESIN :**
 - ⇒ Poursuivre l'édition de la documentation permettant le dimensionnement et l'aménagement de nos sites pour aider les maitres d'ouvrages et maitre d'œuvre en réalisant des partenariats avec du bureau d'études experts.
 - ⇒ Former des experts pour pouvoir échanger de manière efficace avec l'administration, les porteurs de projets.
- **Reconduire les conventions en cours :** MEDDE—Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie—, et Surf Rider Foundation, mettre en place de nouvelles conventions—ex : avec l'AFEPTB—Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de bassin, fédération de pêche.

NOS INFRASTRUCTURES ET NOS EQUIPEMENTS

NOS PRIORITES

- Prendre en compte l'impact de la création des infrastructures de Vaires-Sur-Marne sur l'organisation et le fonctionnement fédéral.
- Poursuivre la rénovation du siège fédéral.
- Définir un schéma des infrastructures et équipements et mettre en œuvre une politique de soutien: politique, technique, juridique auprès des porteurs de projets— Assistance à projets sur les études d'opportunité—.
- Conserver la même vigilance quant à la qualité des locaux et des sites de pratiques de nos clubs pour l'accueil de tous nos publics.
- Développer des stratégies d'innovation dans le domaine de nos équipements et de nos matériels.

Pourquoi?

- Le projet de Vaires-Sur-Marne dont le montant s'élève à 75M€ comprend 3 rivières artificielles, un bassin de course en ligne et des infrastructures pour l'entraînement et l'accueil des athlètes de haut niveau. Il est destiné à accueillir les épreuves olympiques de course en ligne et de slalom dans le cadre de la candidature française à l'organisation des JO de 2024. C'est une opportunité pour le développement fédéral au plan local et national.
- Il est indispensable d'avoir une vision du développement de nos infrastructures et de nos équipements afin d'orienter nos politiques en identifiant les projets à dimension locale, régionale, interrégionale et nationale et internationale.
- Le choix de maintenir le siège dans ses locaux actuels en délaissant les possibilités offertes par le site de Vaires mérite d'être analysé afin d'être mieux assumé. Cette décision a entraîné la nécessité d'engager des travaux de rénovation des locaux actuels.

Comment?

- Assurer le suivi du projet de Vaires-Sur-Marne. Définir le positionnement du site au regard du fonctionnement de la FFCK en concertation avec les régions et plus particulièrement la région Ile de France : l'accueil des manifestations nationales et internationales, le projet de performance sportive, la formation et l'institut de formation, les pratiques de loisir en eau calme et en eau vive.
- Élaborer dans chaque région un schéma de développement des équipements dédiés à la pratique du canoë-kayak —2017-2024— dans la perspective des élections municipales de 2020 et départementales et régionales de 2021. Equipements d'intérêt national et international—régional—local.
- Venir en appui des projets des territoires et des clubs— appui politique, technique, CNDS, études d'opportunité.
- Poursuivre la réalisation de guides et cahiers techniques pour la réalisation d'équipements et d'infrastructures. Valoriser les équipements et réalisations de qualité.
- Poursuivre la rénovation du siège. Equiper notamment nos salles de réunion de solutions de visioconférence pour réduire les coûts de fonctionnement de nos instances.
- Mutualiser certains équipements pour l'organisation des grandes manifestations.
- Continuer à prendre en compte la qualité des infrastructures et des équipements dans la délivrance de certains de nos labels. Proposer des outils d'évaluation permettant de différencier plusieurs niveaux qualitatifs.
- Renforcer nos partenariats en direction des entreprises et des universités pour le développement de certains matériels et équipements innovants.
- Elargir les missions de la commission patrimoine nautique aux questions relatives à nos infrastructures et nos équipements.



Le chantier de Vaires-Sur-Marne

NOS RESSOURCES HUMAINES

Cadres techniques d'ETAT—bénévoles—officiels— juges et arbitres— employés et salariés de nos clubs— nos personnels des services centraux—

Pourquoi?

NOS CADRES TECHNIQUES et PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

NOS PRIORITES

NOS CADRES TECHNIQUES et PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

- Renforcer la concertation et établir un lien de confiance réciproque.
- Accompagner leurs projets de carrières.
- Accompagner les conseillers techniques sportifs placés auprès de la FFCK par le ministère chargé des sports et animer le réseau des cadres techniques.
- Permettre à nos conseillers techniques sportifs de construire un projet professionnel et de mobilité au sein de la FFCK
- Valoriser nos cadres et reconnaître leurs compétences.

- Prendre en compte les effets
 - ⇒ du désengagement de l'Etat et la diminution du nombre de cadres,
 - ⇒ du redécoupage des régions,
 - ⇒ des évolutions du Projet de Performance Fédéral—PPF-,
 - ⇒ des projets de carrières,
 - ⇒ des départs à la retraite de certains de nos cadres,
- Redéfinir les missions des cadres techniques au regard des orientations du projet fédéral.
- Mettre en place une politique de recrutement en phase avec les orientations du projet fédéral.
- Définir un projet d'organisation des services centraux adapté aux orientations du projet fédéral en concertation avec l'ensemble des personnels concernés.

- Les ressources humaines (bénévoles, salariés de droits privés, agents publics) constituent la principale richesse de notre fédération. **L'ensemble des compétences agrégées constituent le réel levier de développement de notre fédération** et de ses structures.
- Nous sommes confrontés à des **politiques publiques** qui, au mieux, maintiennent les moyens alloués, et, dans les hypothèses les moins favorables, **réduisent le nombre de cadres mis à disposition de notre fédération**. Cette situation est **source de crispations entre le siège et les régions** et peut être aussi à l'origine de tensions entre les régions elles-mêmes.
- **Le nombre de cadres techniques** mis à disposition des régions est variable et a été impacté par le redécoupage des régions—de 0 à 5 cadres techniques selon les régions-.
- **Nos cadres ont des projets de carrière**—ex: volonté d'évoluer vers des fonctions d'entraîneur ou à l'inverse de quitter ces fonctions, évolution au sein de nos services— **qu'il faut prendre en compte et accompagner.**
- **La nouvelle déclinaison du Projet de Performance Fédéral** va impacter l'organisation de l'encadrement de nos équipes de France et de nos pôles.
- **Nous allons devoir faire face à des départs à la retraite** au cours de cette olympiade tant au niveau des cadres d'Etat qu'au niveau de nos services centraux.
- Les évolutions induites par certaines orientations vont nécessiter une réflexion sur l'organisation de nos services centraux et nos politiques de recrutement afin de mieux répondre aux objectifs visés. Ex: renforcement de certains secteurs de nos services-

NOS RESSOURCES HUMAINES

Cadres techniques d'ETAT—bénévoles—officiels— juges et arbitres— employés et salariés de nos clubs— nos personnels des services centraux—

Comment?

NOS CADRES TECHNIQUES et PERSONNELS DES SERVICES CENTRAUX

- Au regard du ministère, le DTN a en charge la gestion de l'ensemble des CTS et personnels techniques mis à disposition de notre fédération— nomination des entraîneurs nationaux (EN), des cadres techniques nationaux (CTN) et régionaux (CTR). Dans ce contexte il lui appartiendra de créer les conditions pour opérationnaliser nos orientations. En effet, l'évolution de la gouvernance vers une gouvernance mieux partagée doit aussi s'accompagner d'une réflexion sur le management de nos cadres techniques. Cette réflexion doit aboutir, dans un cadre concerté, à une optimisation de nos moyens et à leur meilleure gestion afin de répondre aux orientations du projet fédéral et aux éléments de contexte.
- Remettre en place un accompagnement RH ambitieux pour les conseillers techniques sportifs par la création d'un poste dédié auprès du directeur technique national.

- Mettre en place une politique concertée avec les régions et les cadres sur ces questions. Dans ce contexte, étudier la possibilité d'une aide fédérale à la création d'emplois d'agents de développement temps plein CDI pour nos CDCK et CRCK.
- Faire correspondre les missions des CTS et des cadres fédéraux aux objectifs du projet fédéral. - Missions nationales, interrégionales, régionales et départementales-
- Valoriser les compétences techniques des cadres au travers des missions nationales et des cellules d'experts au service des territoires, de nos disciplines, de nos activités, de nos instances et de nos projets.
- Restructurer l'encadrement de nos équipes de France et de notre PPF—Projet de performance fédéral—.
- Renforcer les liens entre cadres « experts » et les entraîneurs de clubs.
- Valoriser les temps forts des carrières de nos cadres et de nos agents.
- Veiller à la parité dans nos politiques de recrutement.

NOS RESSOURCES HUMAINES

Cadres techniques d'ETAT—bénévoles—officiels— juges et arbitres— employés et salariés de nos clubs— nos personnels des services centraux—

NOS PRIORITES

NOS BENEVOLES—DIRIGEANTS—OFFICIELS—JUGES—MONITEURS

- Valoriser le bénévolat fédéral.
- Renforcer la parité—dirigeants, officiels..-
- Former nos dirigeants, officiels, juges et cadres.
- Veiller à la qualité des relations entre nos cadres techniques, salariés, employés et nos bénévoles.

Pourquoi?

NOS BENEVOLES—DIRIGEANTS—OFFICIELS—JUGES—MONITEURS

- **Le bénévolat** ; une ressource essentielle à nos activités :
 - ⇒ 700 présidents de clubs, 213 présidents dans les instances nationales, CRCK, CDCK et 5954 bénévoles sur le périmètre des instances déclarées dans l'extranet FFCK.
 - ⇒ Un bénévolat estimé à environ 2000 personnes en ETP —équivalent temps plein-.
- **Les féminines** représentent 30% de nos licenciés — 25% du corps arbitral— 14% de nos cadres—24% de nos dirigeants et membres de nos instances.

Comment?

NOS BENEVOLES—DIRIGEANTS—OFFICIELS—JUGES—MONITEURS

- Mettre nos bénévoles à l'honneur lors de nos différentes manifestations.
- Instaurer la parité dans toutes nos distinctions—ex: médailles fédérales —.
- Poursuivre la politique de formation de nos bénévoles—officiels, juges, moniteurs etc.
- Revoir l'offre de licence—ex: étudier la possibilité de mettre en place une licence pour les dirigeants.
- Faire évoluer nos statuts pour intégrer 40% de femmes dans nos instances.
- Réexaminer la question de la parité dans nos instances régionales et départementales—Statuts – afin de les rendre conformes au code du sport—présence de 40% de féminines.

NOS RESSOURCES HUMAINES

**Cadres techniques d'ETAT—bénévoles—officiels— juges et arbitres—
employés et salariés de nos clubs— nos personnels des services centraux—**

Comment?

LES EMPLOYES ET SALARIES DE NOS CLUBS—CDCK-CRCK

- Des Equipes techniques régionales et départementales identifiées et animées : - séminaires, formation continue des ETR.
- Renforcer les liens entre cadres « experts » et les entraîneurs de clubs. Ex: encadrement des stages et compétitions, formations d'entraîneurs, colloques.
- Etudier la possibilité d'une aide fédérale :
 - ⇒ pour la création d'emplois d'agents de développement temps plein CDI pour nos CDCK et CRCK.
 - ⇒ Pour une première embauche au sein des clubs— ex: Aide croisée CDCK, CRCK dégressive.
- Communiquer sur les dispositifs d'aide à l'emploi et les emplois aidés —emplois d'avenir, services civiques —.
- Faire une demande d'agrément collectif pour les services civiques afin d'en faire bénéficier nos CDCK, CRCK, clubs.
- Réaliser l'état des lieux et le suivi de nos emplois—un observatoire fédéral de l'emploi— au sein de nos clubs—CDCK-CRCK-
- Encourager la parité dans le recrutement de nos cadres.
- Faciliter la diffusion des offres d'emploi et la mise en relation entre demandeurs d'emploi et employeurs.
- Aider les clubs à mettre en place des activités leur permettant de financer leurs emplois.—Activités estivales, accueil de scolaires, produits touristiques.

NOS PRIORITES

LES EMPLOYES ET SALARIES DE NOS CLUBS— CDCK-CRCK

- Recenser les réseaux des équipes techniques au sein des régions et départements et les faire vivre.
- Assurer la formation continue des cadres de nos clubs.
- Faciliter la création d'emploi et accompagner les dirigeants dans la fonction employeur (projet, management, suivi...)
- Impulser des partenariats favorisant la création et la consolidation des emplois à temps plein.
- Assurer le suivi des emplois sur nos territoires.

Pourquoi?

LES EMPLOYES ET SALARIES DE NOS CLUBS—CDCK-CRCK

- Actuellement les emplois salariés permanents représentent 445 emplois en temps plein.
- On constate des disparités entre nos territoires—régions et départements—quant aux modes de management des équipes techniques régionales.
- La question du recrutement et de la pérennisation des emplois est essentielle pour nos clubs. Un équilibre est à trouver entre la volonté de développer des activités lucratives destinées à financer nos emplois et le développement de la vie associative au sein de nos clubs.
- L'aide à la pérennisation des emplois passe par le développement de la capacité de nos structures à mettre en place des activités génératrices de produits et à développer leurs partenariats.

NOS RESSOURCES FINANCIERES

NOS PRIORITES

Agir sur les leviers économiques directs et indirects nous permettant

- **D'augmenter nos ressources propres :**
 - ⇒ Accroître nos partenariats.
 - ⇒ Augmenter le nombre de licenciés—fidéliser nos adhérents.
 - ⇒ Développer l'offre de services et de produits et de services en ligne.
- **D'optimiser nos moyens —frais de fonctionnement.**
- **Mieux orienter nos ressources** vers le développement de nos clubs et de nos instances régionales et départementales.
- **Réexaminer notre positionnement comme acteur dans la gestion des espaces itinéraires et sites de pratiques.**

Pourquoi?

- **Notre situation financière** est caractérisée par un budget de 6 527 248 €- qui s'appuie essentiellement sur les aides publiques (51%), un partenariat limité (8%), des ressources propres —adhésions— qui représentent 31% - Une vente de produits faible —2%—
- Bien que le soutien de l'Etat au travers de nos conventions d'objectif représente une part importante de notre budget, (3 130 457€ soit 47% de notre budget) **Il est nécessaire de prendre en compte son désengagement relatif.**
- **Les services en ligne et la vente de produits en ligne restent insuffisants** (moins de 2%) - Boutique FFCK -
- **Nous avons un partenariat historique de qualité mais en nombre limité —MAIF, EDF—.** Nous avons perdu le partenariat avec ADIDAS.
- **L'état du nombre de nos adhérents : Licences Canoë+:** 34366 Licences C+ en 2015 et 34510 en 2014 - 144 licenciés / **Le nombre de licences pagaies couleurs:** +61% de 2013 à 2015, de 1080 à 1735 / **la licence canoë famille a + 22% de 2013 à 2015, de 581 à 709-** il nous faut encore une fois réexaminer notre politique en matière de titres.

- **Les tentatives dans le domaine de la gestion de sites de pratique n'ont pas été couronnées de succès—ex:** la proposition de la FFCK en réponse à l'appel d'offre pour la gestion de l'espace d'eau vive de Pau — et n'ont pas permis de valoriser nos compétences dans ce domaine.
- **Notre politique est actuellement essentiellement centrée sur nos disciplines sportives** et ne prend pas suffisamment en compte les autres formes de pratique comme vecteur de développement.
- **Notre développement passe par une meilleure orientation de nos ressources**
 - ⇒ Vers les clubs pour accompagner la création de clubs ainsi que les investissements des clubs.
 - ⇒ Vers nos comités régionaux et départementaux pour faciliter notamment le recrutement d'agents de développement.
- **Enfin, les difficultés conjoncturelles** - baisse des dotations de l'Etat, perte de partenaires, stagnation du nombre de licenciés—**ne doivent pas être supportées uniquement par nos clubs.**
- **Dans ces réflexions, il nous faut réaffirmer notre attachement à une économie sociale et solidaire** qui met en avant l'intérêt général, l'utilité sociale, la primauté de l'homme sur le capital et les valeurs qui nous rassemblent.

NOS RESSOURCES FINANCIERES

comment?

- **Renforcer la dimension marketing de nos services** pour développer les services en ligne, le mécénat et le sponsoring, accroître le nombre de partenaires en s'appuyant sur la qualité de nos résultats sportifs, nos valeurs et notre image de sport nature.
- **Développer les liens entre nos pôles et des partenaires publics et privés.** —sponsoring et mécénat de structure, d'équipe, d'athlète — un pôle = un réseau de partenaires publics et privés.
- **Développer les services et le commerce en ligne** : topos guides, documentation etc.
- **Développer dans ce cadre une stratégie de marque**: créer la marque «CANOE-KAYAK FRANCE» à l'instar de certaines fédérations sportives—ex: Aviron France— pour générer des produits tout en renforçant le sentiment d'appartenance — commerce en ligne: vêtements techniques, sportswear, accessoires, matériels, pour nos officiels, athlètes, bénévoles, dirigeants, EFCK, AMFPC, MFPC, entraîneurs, clubs etc.
- Encore une fois **rééquilibrer notre investissement en faveur des autres formes de pratique.** Mettre en œuvre une politique qui prend en compte notamment le **loisir et le tourisme comme vecteurs d'accroissement du nombre de nos licenciés et de développement économique** —animations événementiel etc.-
- **Pour mieux orienter nos ressources vers nos clubs et nos organes déconcentrés—CDCK et CRCK:**
 - ⇒ **Créer en partenariat avec les CDCK et CRCK un fonds d'investissement permettant aux clubs d'investir pour leurs projets d'équipements lourds—** camions, remorques, flottille etc.—Un fond plafonné sur fond propre autorisant des prêts sans intérêts en contrepartie de certaines garanties.
 - ⇒ **Développer les politiques de financement croisé:** ex **Mettre en place une aide croisée Siège -CRCK-CDCK—** pour la création de clubs— .
 - ⇒ **Mettre en place une aide dégressive pour la création de postes d'agents de développement** pour nos régions et départements.
 - ⇒ **Partager le risque avec les CRCK et Les CDCK sur les projets innovants** pouvant être source de développement.

- ⇒ **Prendre en compte la situation particulière d'éloignement de nos régions et collectivités d'outre-mer**
- ⇒ **Etudier la faisabilité de la création d'une centrale d'achat** pour certains équipements nécessaires à nos structures—réseaux de fournisseurs régionaux—et/ou nationaux-.
- ⇒ **Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité de la prise de licence en ligne et réexaminer notre politique de titres.**
- **Réaliser une étude de faisabilité et d'opportunité relative à la mise en place d'une branche FFCK sport et loisir** -dédiée à la gestion des équipements infrastructures espaces et sites de pratique.
- Il nous faut faire l'effort **d'optimiser au mieux nos moyens, réduire nos frais de fonctionnement en réexaminant les éléments de notre train de vie.**
- **Réduire les frais de fonctionnement de nos instances** en s'appuyant sur les moyens numériques désormais à notre disposition.
- **Développer les appels aux dons** sur notre site internet. Créer ainsi **le réseau des membres bienfaiteurs** de notre fédération et les mettre à l'honneur sur notre site internet et lors de nos manifestations.

ACCUEILLIR
ANIMER
FORMER

«Promouvoir et développer les formations et les pratiques du canoë-kayak et des sports de pagaie pour tous»

10a

NOS PRATIQUES « DISCIPLINES - MODALITES DE PRATIQUE- ANIMATIONS- MANIFESTATIONS »

NOS PRIORITES

- Proposer des animations de qualité dans nos différentes disciplines sportives avec les objectifs suivants :
 - ⇒ Susciter l'envie et le plaisir de pratiquer.
 - ⇒ Augmenter le nombre de nos pratiquants, de structures et de territoires impliqués dans nos animations sportives.
 - ⇒ Permettre l'accès de tous à une animation correspondant à son âge, son niveau de pratique et à ses motivations.
 - ⇒ Favoriser la polyvalence notamment chez les jeunes- pagaie simple, pagaie double-, équipages, milieux, supports etc.
 - ⇒ Fournir aux athlètes les moyens leur permettant d'objectiver leurs progrès— systèmes de classement-.
 - ⇒ Contribuer à l'identification, la préparation et la sélection de nos meilleurs athlètes.
 - ⇒ Préparer nos athlètes aux confrontations internationales.
 - ⇒ Favoriser la parité: ex équipages mixtes, canoë dames.

- ⇒ Favoriser le développement et la valorisation de certaines disciplines et catégories: ex: la pratique féminine, le canoë dame, le paracanoë.
- ⇒ Favoriser les passerelles entre disciplines pour faciliter la polyvalence et les doubles projets.
- ⇒ Contribuer à renforcer l'identité de nos clubs, et de nos territoires qui se recomposent actuellement.
- ⇒ Mieux prendre en compte les contraintes de la vie de nos clubs et la situation particulière de nos petits clubs afin de faciliter leur accès aux animations et leur développement.
- ⇒ Etre vigilants sur les impacts économiques et environnementaux de nos animations, notamment au niveau des déplacements. Privilégier les solutions de proximité.
- ⇒ Veiller à la qualité de nos manifestations—formation des officiels, juges et gestionnaires de courses.
 - Prendre en compte, soutenir le développement et valoriser l'ensemble de nos disciplines en évitant le clivage entre disciplines olympiques, paralympiques et les autres disciplines.
 - Développer nos différentes modalités de pratique en élargissant de façon effective notre positionnement: Performance et haut niveau mais aussi loisir, sport santé et bien être. Rééquilibrer notre investissement en faveur du loisir à la hauteur des enjeux de développement qu'il représente.

- S'ouvrir aux pratiques nouvelles et conserver le leadership sur les sports de pagaie et l'eau vive.
- Proposer un calendrier de manifestations nationales et internationales cohérent au regard des stratégies de développement de nos disciplines et de nos territoires. Un calendrier permettant de valoriser nos sites de pratique et nos organisateurs.
- Prendre en compte les nouvelles sociabilités numériques dans l'organisation de nos animations.
- Mieux identifier, mesurer, l'impact économique de nos animations sur nos territoires.
- Soutenir les clubs organisateurs.

NOS PRATIQUES « DISCIPLINES - MODALITES DE PRATIQUE- ANIMATIONS- MANIFESTATIONS »

Pourquoi?

- Nos animations sont essentielles à la fois à notre développement, notre rayonnement sur nos territoires, mais aussi à notre capacité à former et performer au plus haut niveau et à rayonner au plan international. Il nous faut donc les placer au cœur de nos préoccupations.
- Si les commissions ont un rôle essentiel à jouer comme force de propositions, il faut veiller à une bonne articulation de leur travail avec nos territoires, nos cadres techniques et nos instances.
- L'envie, le plaisir de naviguer sont trop souvent absents de nos projets, il faut rappeler leur importance.
- Nous pensons que la pratique polyvalente, notamment chez les jeunes, est un élément essentiel dans la formation de l'athlète.
- Il nous manque une véritable politique dans le domaine de l'animation jeune.

- Nous avons un réseau de petits clubs qui doivent être soutenus dans leur développement. Leur accès aux animations doit être facilité.
- La fragilité des ressources financières de nos clubs doit nous inciter à de la vigilance sur l'impact économique de nos animations.
- **Arnaud Hybois** champion du monde en descente, en course en ligne et sélectionné olympique en course en ligne, **Manon Hostens** sélectionnée dans le K4 féminin en CEL à Rio et championne du monde classique descente en 2014, sont des exemples de double projets. Nos animations doivent être au service de nos athlètes en facilitant ces passerelles.
- Malgré nos affirmations, nous ne prenons pas assez en compte nos différentes formes de pratiques. A titre d'illustration, sur 256 communiqués diffusés sur le site de la FFCK de février 2015 à février 2016 seuls 3 concernent les pratiques de loisir soit 1.1% contre 192 pour le sport de haut niveau et la compétition soit 75%. Le site internet fédéral illustre bien aussi notre manque de positionnement sur le loisir et le tourisme ainsi que les autres formes de pratique.

- L'organisation des manifestations demande des compétences techniques accrues et les clubs organisateurs ont besoin d'un soutien dans ce domaine.
- Le renforcement du clivage entre disciplines olympiques et les autres disciplines n'est pas un facteur de développement. Il est une source de conflits inutiles.
- Nous avons perdu 2 délégations ministérielles dans le domaine de la nage en eau vive et du SUP— Stand Up Paddle— en 2008 et 2010.
- L'absence d'une politique de développement du loisir forte laisse la place à des structures hors du champ de notre fédération— ex: Existence d'une fédération de la plaisance en kayak de mer affiliée à Union Nationale des Associations de Navigateurs— .
- Dans le domaine du sport santé : les politiques publiques en faveur du sport santé, le développement de certaines de nos pratiques —Dragon ladies- , la publication du Vidal du sport «-santé» pour faciliter les prescriptions des médecins, le sport sur ordonnance, les besoins sociaux, doivent nous inciter à ne pas négliger cette dimension de nos activités.
- Il nous faut prendre en compte la nécessité pour les nouvelles régions de se construire une identité. Nos animations peuvent y contribuer—ex : Equipes régionales— .

NOS PRATIQUES « DISCIPLINES - MODALITES DE PRACTIQUE- ANIMATIONS – MANIFESTATIONS »

Comment?

- Réaffirmer le rôle des commissions comme forces de propositions dans la déclinaison de ces orientations dans leurs animations : Etat des lieux de l'animation —définition des axes stratégiques— projet d'animation et de formations—indicateurs et tableaux de bord permettant d'assurer le suivi et l'évaluation des résultats.
- Maintenir la présence d'un cadre technique référent dans chaque commission d'activité. Ce cadre sera en relation avec une cellule d'expertise —groupe de cadres techniques experts de la discipline— .
- Maintenir les plénières d'activité (ex: à minima tous les 2 ans) + réunions des régions et des clubs lors des championnats de France, afin que les orientations définies puissent être partagées par l'ensemble des acteurs.
- Soumettre pour avis au conseil des territoires et du développement —régions et CDCK- les changements majeurs au sein d'une animation.
- Proposer à chaque membre du conseil fédéral une mission de suivi d'une commission et/ou d'un des projets fédéraux afin qu'ils soient davantage impliqués dans le suivi et l'évaluation des projets fédéraux.
- Les animations sportives doivent s'adresser à tous les niveaux—du débutant à l'athlète de haut niveau— en veillant à la bonne articulation entre les animations locales, départementales, régionales et les animations inter-régionales et nationales.
- Porter une attention particulière aux ANIMATIONS JEUNES. La commission nationale jeune doit être elle aussi force de proposition sur l'animation jeune. La présidence de cette commission ne serait plus assurée par le président fédéral.
- Créer une «numérique» pour mettre en place les outils nécessaires au développement de nos différentes formes de pratique.
- Etudier la possibilité de développer les outils facilitant les nouvelles formes de sociabilité—Notion de groupes coopératifs—. Ex: — ex: plateforme d'échange de sorties en ligne «tam- kayak» en référence à la tribu FFCK pour dynamiser les pratiques de loisir et capter de nouveaux licenciés-.
- Mettre fin à l'affichage d'un clivage entre disciplines olympiques et autres disciplines sur le site internet fédéral.
- Envisager une direction technique nationale adjointe en charge de nos politiques sectorielles — sport loisir, sport santé, sport insertion.
- Créer une commission nationale dans le domaine du sport loisir, tourisme et culture. Et engager une véritable politique de développement de l'offre dans ce domaine.
- Elargir la notion d'excellence actuellement limitée à l'EFCK mention la performance, aux autres formes de pratiques telles que le loisir ou le sport santé pour valoriser ces pratiques au sein de nos clubs et avoir la même exigence qualitative.
- Proposer un calendrier d'animation loisir jeunes - regroupements, stages d'été.
- Favoriser le développement des commissions loisir et sports santé au sein de nos CDCK et CRCK et leur mise en réseau.
- Poursuivre les actions en faveur du développement du sport santé—commission nationale, formation des cadres, publications, définition des pratiques adaptées—et renforcer les liens entre les CRCK et les ARS— Agences régionales de santé- Mettre en place un calendrier spécifique aux manifestations sport santé.
- Prendre en compte la possibilité de développer les nouvelles disciplines dans nos animations: ex: kayak Slalom Cross—SUP...— raft.
- Initier des études sur l'impact économique de nos grandes manifestations sur nos territoires afin d'objectiver leur importance sur le développement économique, social de nos régions.
- Créer un pôle d'expertise sur la gestion des événements sportifs afin d'augmenter la qualité des épreuves et leur visibilité ainsi que le soutien aux organisateurs.
- Travailler avec le conseil des territoires et du développement sur le calendrier des manifestations nationales et internationales pour une visibilité à long terme.
- Valoriser nos clubs organisateurs lors de l'AG.

NOS PRATIQUANTES ET NOS PRATIQUANTS «Le canoë-kayak une pratique pour tous»

NOS PRIORITES

- Augmenter le nombre de nos adhérents, fidéliser nos adhérents. Améliorer notre taux de renouvellement dans les catégories juniors notamment où on observe un décrochage.
- Développer les liens entre le siège et le pratiquant.
- Prendre en compte les nouvelles formes de sociabilité développées par les réseaux sociaux.
- Poursuivre et renforcer nos politiques sectorielles en veillant à leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation:
 - ⇒ Les jeunes : veiller à la qualité de la formation de nos jeunes au sein de nos clubs et à proposer des animations cohérentes du niveau local au niveau national.
 - ⇒ Les féminines — mettre en œuvre, assurer le suivi et l'évaluation du **plan fédéral de féminisation** du canoë-kayak.
 - ⇒ Le handikayak— rendre nos pratiques accessibles à tous.
 - ⇒ Les pratiques adaptées aux déficiences mentales—sport adapté—.

- ⇒ Le sport insertion et la déclinaison du **plan fédéral citoyen du sport**.
- ⇒ Le sport santé et bien-être —développer la pratique à des fins préventives ou pour les personnes atteintes de pathologies chroniques non transmissibles—cf Plan national du sport bien être -
- Prendre en compte la diversité des motivations de nos publics tout en permettant à chacun d'atteindre son plus haut niveau de pratique.
- Renforcer notre positionnement au niveau scolaire et universitaire

Pourquoi?

- La pratique non licenciée est dominante—2 à 4 millions selon les estimations— et constitue un des enjeux de développement:
 - ⇒ Créer le lien avec ces pratiquants
 - ⇒ Créer le lien avec les structures commerciales, bases nautiques, qui accueillent ces publics

- Notre nombre de licenciés 2013 (41578) - 2014 (42955) à 2015 (43839) — 2016 (43373)
- Le taux de renouvellement de nos licences est de 78,55% soit **21,45% de non renouvellement**. Ce chiffre peut sans doute être amélioré. Il est **plus faible dans les catégories juniors**. Source AG 2015.
- La pratique féminine représente **30% de nos licenciés**.
- Les politiques sectorielles— ex: féminines, sport santé etc.— nécessitent des approches globales : accueil au sein des clubs, encadrement, formation, animations, équipements, communication etc.
- Notre politique dans le domaine de la formation et des animations en direction de nos jeunes - reste à construire y compris dans le domaine du loisir jeune.
- L'accueil des personnes présentant des déficiences, motrices, perceptives ou mentales reste difficile pour nos clubs du fait du manque d'infrastructures adaptées, de formation des cadres et bénévoles, de matériel, d'accessibilité des sites de pratique.
- La lisibilité de nos actions dans le cadre de l'accueil des publics fragiles —sport insertion -reste limitée. Plan citoyen du sport—
- Grâce aux réseaux sociaux on assiste au développement de nouvelles formes de sociabilités numériques— des regroupements ponctuels pour naviguer sur un site jusqu'à des groupes structurés dont les membres sont parfois cooptés, au sein de nos clubs mais aussi en dehors de nos structures. Il faut prendre en compte ce phénomène et lui apporter des réponses propres à assurer le lien entre nos adhérents tout en contribuant à notre développement.

NOS PRATIQUANTES ET NOS PRATIQUANTS «Le canoë-kayak une pratique pour tous»

COMMENT?

- L'augmentation du nombre d'adhérents passe par des politiques multisectorielles et des actions sur des leviers directs et indirects. Il est cependant possible de mettre l'accent sur les points suivants.
- La mise en place de stratégies de fidélisation pour améliorer notre taux de renouvellement—ex: licences de couleur en fonction de l'ancienneté, développer les outils permettant d'établir des relations individualisées et interactives avec nos licenciés, intervenir lors des périodes clés de la rentrée et au printemps pour inciter à la reprise de licence en partenariat avec les CDCK les CRCK et les clubs, améliorer l'interface «licencié» sur le site FFCK—newsletter- listes de diffusion-.
- La liaison entre pratiquants non licenciés et les clubs—**Enrichir le service trouver un club**—
- Une étude d'opportunité et de faisabilité sur la prise de licence et de paiement en ligne pour améliorer notre taux de renouvellement, capter de nouveaux licenciés, limiter les charges de gestion administrative pour les clubs. Cette possibilité est offerte par certaines fédérations—ex: FFtriathlon, FFChar à voile, FFGolf —.

- Réexaminer notre politique en matière de titres.
- Une politique de l'offre d'animation adaptée à la variété de nos publics et de leurs motivations.
- Envisager une direction technique nationale adjointe en charge de nos politiques sectorielles pour assurer la définition, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de ces politiques.
- Poursuivre et élargir notre politique d'appel à projets afin de favoriser le développement de l'accueil de tous les publics—ex Handikayak - sport insertion— Sport adapté—sport santé-
- Développer les outils facilitant les nouvelles formes de sociabilité—Notion de groupes coopératifs—afin que ces activités se développent au sein de notre fédération et renforcent nos animations loisir notamment. **La création d'une «numérique»** doit nous permettre de mener ces réflexions—ex: **plateforme tam-tam-kayak en référence à la tribu FFCK** - pour l'échange des sorties, regroupements.
- Renforcer nos liens avec la FF sports adaptés et la FF handisport pour coordonner nos actions.
- Pour développer notre implantation au sein des universités
 - ⇒ Faire vivre le réseau des enseignants en STAPS et des professeurs d'EPS

- ⇒ Communiquer sur les événements—championnats de France universitaires—
- ⇒ Favoriser la création des sections sportives universitaires en lien avec les universités et la FFSU—fédération française du sport universitaire.
- ⇒ Accueillir des événements internationaux: championnats du monde universitaires.
- ⇒ Assurer le lien entre championnats universitaires et animations nationales - Classements, officiels et juges -
- ⇒ Veiller à notre implication au sein de la CTMN - commission technique nationale mixte- de la FFSU.

Le renforcement de notre présence en milieu scolaire passe par:

- ⇒ Des actions dans le cadre de la formation initiale via le réseau des enseignants en STAPS, et de la formation continue des enseignants d'EPS dans les académies.
- ⇒ Un réseau des enseignants d'EPS dans chaque région / académie à identifier et faire vivre
- ⇒ Une politique documentaire—publications—.
- ⇒ La déclinaison de l'outil «pagaies couleurs» pour la pratique et les programmes scolaires.
- ⇒ Communiquer sur les championnats scolaires
- ⇒ L'ouverture de certaines pratiques non compétitives aux scolaires.
- ⇒ Des programmes de développement spécifiques: ex Mener une réflexion sur le développement des pratiques en eau calme en milieu scolaire- —ex: plan kayak polo —.
- ⇒ Créer des passerelles entre les jeunes officiels UNSS et les juges et officiels FFCK.
- ⇒ Le développement de sections sportives scolaires dans nos régions.

NOS FORMATIONS «Former et professionnaliser»

POURQUOI?

NOS PRIORITES

«La formation, un enjeu majeur!»

La formation a toujours été considérée comme un élément important au sein de notre fédération. Nous nous placerons dans la continuité de ces orientations : Former nos cadres, entraîneurs, dirigeants, officiels, personnels—Développer la formation professionnelle—CQP, DE, BPJEPS—notamment pour répondre aux besoins du secteur nautique et aux exigences d'excellence et de sécurité pour l'encadrement de nos activités.

Il nous paraît toutefois important de mettre l'accent sur:

- Les réflexions pour la mise en place d'un institut national de formation.
- Le développement des formations d'entraîneur.
- Le développement et le renforcement des formations spécifiques : santé, environnement, guide de randonnée etc.

- Développer l'utilisation de l'outil «COULEURS» pour l'enseignement et l'évaluation—technique, sécurité, environnement—.
- Le renforcement de nos liens avec les universités pour favoriser les passerelles et la prise en compte de nos activités dans les cursus, les diplômes universitaires et les concours.—formation initiale—.
- Développer les partenariats en régions avec les rectorats et les réseaux d'enseignants d'EPS spécialistes de notre discipline afin de développer la formation continue des enseignants d'EPS.
- Une vigilance sur le nombre féminines formées à l'encadrement de nos activités.
- La formation de nos officiels, juges et de nos gestionnaires de courses..

- La formation est pour nous **ESSENTIELLE** et elle conditionne la qualité et la sécurité dans l'encadrement de nos activités et l'organisation de nos manifestations.
- La mise en place d'un **institut national de formation** aurait un rôle structurant pour l'ensemble de nos formations.
- Nous manquons d'entraîneurs dans la plupart de nos disciplines et de formations spécifiques dans le domaine du loisir et de la randonnée, du sport santé, des nouveaux supports —ex: SUP-. Il nous faut les développer.
- Le niveau de technicité croissant que requièrent nos manifestations, le développement de nouveaux outils de gestion de course, nous imposent de renforcer nos formations de d'organiseurs, gestionnaires, d'officiels,
- Il nous faut prendre en compte les besoins de nos clubs et du secteur privé en professionnels qualifiés.
- Il semble exister un décalage entre la qualité de l'outil «pagaies couleurs» et son utilisation. Il est nécessaire aujourd'hui d'en faire le bilan afin d'envisager de nouvelles stratégies pour développer son utilisation au sein de nos clubs, des structures agréées et en milieu scolaire notamment.
- La formation initiale et continue des enseignants d'EPS est une condition essentielle au développement de nos disciplines en milieu scolaire.

NOS FORMATIONS «Former et professionnaliser»

POURQUOI?

- Il nous faut **développer des partenariats avec les universités** afin de faciliter la mise en place de formations universitaires dans notre secteur d'activité, créer des passerelles entre nos diplômes et les diplômes universitaires. Certaines fédérations l'ont fait— judo, tennis de table-

Comment?

- Réaliser une **étude d'opportunité et de faisabilité sur mise en place d'un institut national de formation en canoë-kayak.**
- **Développer les outils pédagogiques**—plateforme de formation en ligne—mallettes pédagogiques—publications— Solutions de partage de documents-
- Accompagner le projet d'édition d'un ouvrage sur la pratique du canoë-kayak en milieu scolaire.
- **Renforcer l'offre de formation spécifique dans le cadre du plan national de formation—PNF- :**
 - ⇒ Le loisir et la randonnée—**Guide de randonnée mer—rivière—eau calme—/**
 - ⇒ Le sport santé—coach santé—/ handikayak / sport adapté- /
 - ⇒ formation à l'environnement—LEMA—et aux équipements
 - ⇒ / Formations à la sécurité
 - ⇒ La formation de nos officiels et de nos organisateurs et gestionnaires de manifestations
 - ⇒ Les nouveaux supports—ex: SUP.

- **Accompagner le déploiement des formations d'entraîneur dans les régions :** objectif un club engagé dans les animations régionales et nationales= un entraîneur.
- Poursuivre le **développement des formations professionnelles** - CQP —DE—BPJEPS-
- **Réaliser un bilan de l'utilisation de l'outil «couleurs» afin de dégager des axes stratégiques** pour son développement au sein de nos clubs mais aussi de nos membres agréés et en milieu scolaire.
- Mettre en place des **conventions de partenariat avec les universités.** Faire vivre le **réseau des enseignants en STAPS.**
- Réexaminer le label EFCK afin de renforcer sa dimension pédagogique en lien avec la commission enseignement formation.
- Identifier le réseau des enseignants d'EPS spécialistes de nos disciplines dans les régions pour favoriser le développement de la formation continue.

PERFORMER

« Installer durablement la France dans les
meilleures nations mondiales du canoë-kayak
Conforter le rôle et la place de la FFCK au sein des
instances nationales et internationales »

NOTRE RAYONNEMENT

«Une fédération connue et reconnue»

NOS PRIORITES

- Contribuer à notre rayonnement au plan national et international.
- Conforter le rôle et la place de la FFCK au sein des instances nationales et internationales.
- Renforcer nos partenariats avec les autres fédérations
- Identifier, mettre en place, faire vivre nos réseaux et nos partenariats
- Identifier et faire vivre notre réseau de pratiquants et ex-cadres techniques, dans les services Jeunesse et Sports, les collectivités territoriales et le monde de l'entreprise.
- Maintenir des juges et arbitres au niveau international

Pourquoi?

- Il nous faut assurer des liens privilégiés avec les partenaires existants et développer de nouveaux partenariats.
- Il est important pour notre fédération d'être connue et reconnue comme un acteur incontournable sur toutes les questions touchant à la pratique du canoë-kayak et des disciplines associées, à la protection des milieux aquatiques et à l'accès à l'eau.
- Au plan international, TONY ESTANGUET, membre du CIO et co-président du comité d'organisation de la candidature de Paris aux JO de 2024, vice-président de la FIC contribue au rayonnement de notre fédération au plan national et international. De la même façon nos représentants dans les commissions internationales—Jean-Michel Prono en Slalom / Mathias Gérard en descente pour ne citer qu'eux, nos officiels internationaux, nos athlètes, contribuent à ce rayonnement. Il nous faut donc assurer notre présence dans les différentes instances nationales et internationales et nous impliquer dans les différents dossiers afin d'avoir la capacité à peser sur les décisions qui nous concernent.

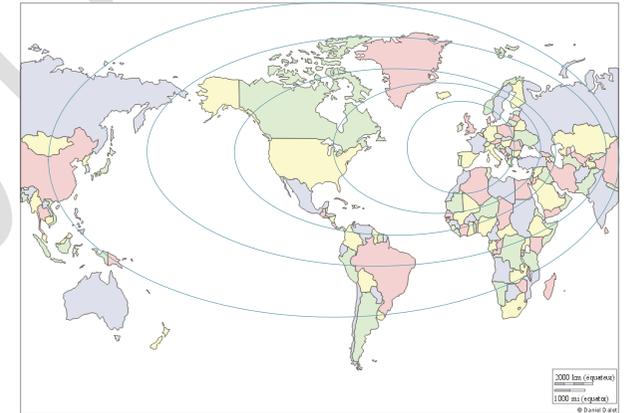
- Le développement de certaines de nos activités et disciplines doit se faire en partenariat avec certaines fédérations—.
- Nous avons des réseaux qu'il faut mieux identifier et faire vivre lorsqu'ils existent et qu'il faut créer lorsqu'ils sont à l'état latent.
- Le canoë-kayak en France fait partie de ces disciplines sportives qui disposent d'un large réseau aux seins d'institutions publiques ou privées. Anciens cadres techniques, cadres de la fonction publique territoriale ou cadres au sein de grands groupes, ces kayakistes constituent un véritable vivier pour notre fédération et restent très attachés au canoë-kayak. Leur donner une place au sein de nos projets sera un moyen de bénéficier de leurs compétences.
- L'accueil de manifestations internationales est aussi un moyen permettant d'être présent sur la scène internationale.—ex: Championnats du monde de Kayak Polo à Thury-Harcourt 2014/ championnats du monde de slalom à Pau en 2017.
- Nos juges et arbitres contribuent au rayonnement de notre fédération dans les différentes disciplines.

NOTRE RAYONNEMENT

«Une fédération connue et reconnue»

Comment?

- Etre membre du conseil d'administration du CNOSF.
- Proposer des candidatures françaises dans les instances nationales et internationales - Ex: Agence de l'eau / Fédération européenne de canoë-kayak / Fédération internationale de canoë-kayak— .
- Reconduire ou créer les conventions de partenariats avec les autres fédérations—ex: handikayak, et paracanoë avec la FFhandisport / sport adapté—déficiences mentales—avec la FF de sport adapté / les autres fédérations de sport nature et les fédérations du nautisme / Les fédérations du sport scolaire et universitaire.
- Assurer la présence de nos officiels sur les manifestations internationales.
- Identifier les convergences d'intérêt avec nos partenaires pour conduire des actions communes.
- Identifier nos réseaux, les faire vivre, les valoriser lors de nos manifestations: Réseau de nos élus / des anciens athlètes et dirigeants— conforter les relations avec l'amicale des anciens internationaux de canoë-kayak / Réseau des membres bienfaiteurs.
- Renforcer nos partenariats avec les établissements nationaux et régionaux—INSEP—CREPS—Pôle national de ressource des sports nature etc.
- Mettre en place avec les régions un calendrier de manifestations internationales avec une visibilité et une stratégie à long terme.
- Organiser tous les réseaux de pratiquants CK et favoriser les échanges d'idées pour construire nos projets
- Mise en place d'un outil de gestion des relations (CRM) permettant d'assurer le cohérence de la relation de la fédération avec ses partenaires et ses réseaux.



LE HAUT NIVEAU

NOS PRIORITES

- Viser l'excellence de nos résultats dans toutes nos disciplines.
- Installer durablement la France dans les meilleures nations mondiales du canoë-kayak.
- Accompagner et soutenir le projet de vie de nos athlètes et de nos entraîneurs.
- Maintenir un haut niveau d'exigence dans la qualité du dispositif et dans l'accompagnement de nos athlètes dans leur projet sportif, professionnel, personnel et leur suivi médical règlementaire.
- Evoluer du parcours d'excellence sportive—PES— au Projet de Performance Fédéral—PPF pour 2017-2024 en bâtissant, d'une part, un programme d'accession respectueux des spécificités des territoires et des disciplines et, d'autre part, un programme d'excellence permettant à nos athlètes d'obtenir les meilleurs résultats à l'occasion des grandes compétitions internationales de référence.

NOS PRIORITES

- Mettre en place des stratégies de développement spécifiques
 - ⇒ à certaines disciplines, catégories ou épreuves: ex: —haut niveau féminin— canoë dame
 - ⇒ Pour les nouvelles disciplines olympiques et paralympiques: ex: C1D en slalom—paracanoë et pour les disciplines à fort potentiel de résultats.
- Accompagner la candidature de Paris et de la France à l'organisation des JO de 2024. En cas de succès, adapter notre projet fédéral pour la réussite de ce projet au plan de l'organisation de cet événement, de nos résultats, et de notre développement d'un point de vue global.
- Soutenir le maintien d'une épreuve de C2 dans les épreuves olympiques de slalom— ex: C2 mixte -
- Intégrer la mise en exploitation du site de Vaires-Sur-Marne dans l'organisation de notre PPF—projet de performance fédéral-
- Accompagner les régions dans la définition et la mise en œuvre de leurs PPF, notamment les nouvelles régions qui seront amenées à repenser leurs modes d'organisation ainsi que les régions et collectivités d'outre-mer.

POURQUOI?

- Avec nos champions olympiques, l'équipage Addisson-Forgues, Benoit Peschier, Tony Estanguet, Emilie Fer, Denis Gargaud-Chanut, et les fers de lance de nos disciplines tels que Maxime Beaumont en course en ligne, Cindy Moreau en paracanoë, Stéphane Santamaria en descente, pour ne citer que ceux-là, même si bien d'autres le méritent, l'excellence de nos résultats doit rester une image attachée à notre fédération. Toutes nos disciplines y contribuent et cette image doit être recherchée dans l'ensemble de nos disciplines.
- Il nous faut intégrer les nouvelles orientations ministérielles relatives au PPF pour la période 2017-2024.
- L'accueil des JO de 2024 est une opportunité pour notre développement.
- La mise en service du site de Vaires-Sur-Marne va nécessairement impacter l'organisation de notre PPF.
- Chaque région, chaque discipline a ses spécificités et l'imposition d'un modèle unique d'accès au haut niveau est inopérante. Il faut privilégier l'accompagnement des projets régionaux et locaux en veillant à leur cohérence, leur qualité et l'évaluation de leurs résultats. Par ailleurs les nouvelles régions qui vont être amenées à repenser leurs dispositifs d'accès au haut niveau sur leur territoire devront faire l'objet d'un accompagnement particulier par la fédération. De la même façon il nous faudra prendre en compte la spécificité de nos régions et collectivités d'outre-mer.
- Nous avons des positionnements encore fragiles dans certaines disciplines, catégories: ex canoë dames / le paracanoë nouvelle discipline paralympique/ féminines.
- Il nous faut intégrer la baisse des aides publiques à nos structures.

LE HAUT NIVEAU

Comment?

- Au regard du ministère, le DTN est responsable des équipes de France et de la politique sportive de haut niveau. Après avoir travaillé avec ses équipes, Il lui appartiendra donc de soumettre à nos instances fédérales les propositions permettant de répondre à ces problématiques et d'opérationnaliser nos priorités.
- Nos priorités devront être définies dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral – PPF– 2017-2024**. Ce PPF comprend 2 programmes :
 - ⇒ le programme d'accèsion au sport de haut niveau (détection et perfectionnement) ; listes espoirs et sportifs régionaux.
 - ⇒ le programme d'excellence sportive—listes haut niveau et collectifs France—.
- Veiller à l'intégration du site de Vaires-Sur-Marne au sein de notre PPF.
- Renforcer nos partenariats (universités, INSEP, entreprises) sur les questions relatives à la recherche dans le domaine de la performance et des outils de la performance: conventions—propositions de thématiques de recherches -.
- Le PPF, les règlements sportifs, les animations, devront prendre en compte la nécessité de mettre en place des stratégies de développement spécifiques au paracanoë aux féminines, et au canoë dames notamment.
- Accompagner les régions dans l'élaboration de leur programme d'excellence sportive—structures et dispositifs—en prenant en compte les situations particulières des nouvelles régions et des régions et collectivités d'outre-mer.
- Identifier en lien avec les Comités Régionaux, les structures d'accès au haut niveau et les accompagner dans la mise en place du PPF sur l'ensemble du territoire en tenant compte des spécificités, des pratiques, et des projets de développement.
- Mettre en place une réelle collaboration entre l'ensemble des acteurs contribuant, directement ou indirectement, à la très haute performance de nos athlètes (Commissions d'activités, comités régionaux et départementaux, clubs, structures d'entraînements, entraîneurs nationaux et de clubs, etc.).
- S'associer aux actions entreprises par le comité d'organisation pour la candidature de Paris et de la France aux JO de 2024. Définir un projet spécifique pour l'accueil de ces jeux en cas de succès.



Le site de Vaires sur Marne

